

Image not found or type unknown



Question sur résiliation contrat cours minerve

Par **Manondps**, le **11/10/2016** à **15:26**

Bonjour , j'aurais une question a propos de le résiliation du contrat de cours minerve , j'ai envoyer une lettre recommander en disant que je n'avait plus les moyens de payer cette formation y m'on donc repondu que je ne pouvais plus resillier le contrat parce que j'avais passer le delai de 3 mois , j'ai donc par la suite bloquer les prelevement bancaire et plus repondu a leur appel ni mails ect mais j'ai recu une lettre d'une societe regionale de recouvrement (SORREC) que doit-je faire ? rnEst ce que je risque de passer devant un tribunal ou non ?